# DES FAITS ET GESTES POUR LA FAUNE GRÂCE A VOS DONS Faucon pèlerin © Normand Chassé/ Québec couleur nature

#### Des interventions ciblées selon les milieux

En 2017-2018, la Fondation de la faune a soutenu 829 projets, dont **219 projets** pour les habitats fauniques. 361 projets de relève à la pêche, 153 projets d'ensemencement de poissons et 96 projets de soutien aux organismes fauniques.



# Milieux aquatiques

- · Aménagement et restauration d'habitats aquatiques touchant principalement l'omble de fontaine (truite mouchetée).
- · Analyses de plans d'eau permettant de proposer des aménagements pour améliorer les habitats aquatiques.



Préoccupé par la mortalité et les blessures infligées à l'omble chevalier lors de sa migration entre le lac Mannic et le lac aux Feuilles, l'Association des chasseurs, pêcheurs et piégeurs de Tasiujaq réalise des aménagements pour améliorer ce passage. L'embouchure de la rivière Mannic est sous l'influence des marées du lac aux Feuilles, ce qui en fait un obstacle de taille pour ces poissons. Les aménagements proposés vont permettre de concentrer la lame d'eau afin de réduire les effets de la marée, facilitant ainsi le passage de l'omble chevalier.

### Milieux humides

- Protection de sites de grande importance pour la faune (sites d'alimentation, de reproduction, habitat d'espèces en danger, etc.) par acquisition ou conservation volontaire de terrains.
- Aménagement et restauration de marais et d'étangs par la plantation d'espèces végétales filtrantes, ainsi que le retrait de plantes envahissantes ou procurant un abri à la faune.



Afin de conserver la biodiversité et la pérennité des usages, l'Agence forestière des Bois-Francs entend préserver les marécages arborés qui bordent la rive sud du lac Saint-Pierre. Pour ce faire, l'Agence sensibilise les propriétaires riverains à l'importance de leur boisé et évalue leur potentiel de regénération. Parmi les propriétaires rencontrés, dix d'entre eux se verront remettre un plan d'aménagement qui pourrait inclure la réintégration de certaines essences rares dans leur boisé (ex. érable argenté, caryer cordiforme, chêne bicolore, micocoulier occidental).

#### Milieux terrestres

- Protection de sites de grande importance pour la faune (sites d'alimentation, de reproduction, habitat d'espèces en danger, etc.) par acquisition ou conservation volontaire de terrains.
- En forêt, planification et réalisation d'aménagements qui permettent la récolte du bois tout en tenant compte des besoins des espèces comme le cerf de Virginie, l'orignal, la gélinotte huppée, la tortue des bois ou le grand pic.
- En milieu agricole, plantation de bandes riveraines et création de milieux humides procurant un habitat pour les oiseaux champêtres et la sauvagine, les amphibiens et les reptiles, les petits mammifères et les pollinisateurs.



En vue de protéger l'habitat des chauves-souris, le Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec a initié une démarche de conservation volontaire auprès de vingt propriétaires privés dont les terrains se situent dans des secteurs où des maternités sont connues. De plus, on remettra à chaque propriétaire un cahier personnalisé où des actions de conservation et d'aménagements de l'habitat des chauves-souris y sont proposées (ex : installation de dortoirs à chauves-souris).

## Milieux mixtes

 Protection par acquisition ou conservation volontaire de sites comportant, à la fois, un milieu humide, un plan d'eau et un boisé. Ces sites abritent des espèces fauniques variées et sont souvent riches en biodiversité.

MULL

 Aménagement et restauration d'habitats, et amélioration de la connectivité des habitats fauniques.



Nature-Action Québec a entrepris d'améliorer les habitats fauniques terrestres et aquatiques du bassin versant de la rivière Noire, situé en Montérégie, dont la qualité de l'eau est affectée par une activité agricole intensive. La diversité des aménagements proposés, dont la plantation de bandes riveraines et de haies brise-vent, l'installation de perchoirs et de nichoirs, ainsi que la bonification d'une friche pour favoriser les pollinisateurs permettront aux espèces d'y trouver une aire de nidification, de quet et de repos, et de se déplacer entre les différents milieux naturels du bassin versant.

# Jeunes pêcheurs en herbe

En 2017-2018, la Fondation a soutenu la réalisation de 361 activités Pêche en herbe, permettant à 21 300 jeunes de 9 à 12 ans d'être initiés à la pêche sportive.



Les activités d'initiation sont réalisées par des associations de chasse et de pêche, des municipalités, des écoles, des organismes de bassin versant et des organismes de conservation.